



## **La Transformation Digitale**

### **Opportunités et risques liés à la Fintech**

### **Mise en œuvre du Programme Fintech de Bali**

**Intervention de Monsieur Abdellatif Jouahri**

**Wali de Bank Al-Maghrib**

*Rabat, le 13 mars 2019*

**Chers collègues, chers amis,**

**Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un réel plaisir de m'adresser à vous dans cette session d'ouverture de la conférence régionale pour l'Afrique et le Moyen Orient que Bank Al-Maghrib organise avec le Fonds Monétaire International sur la transformation digitale et la mise en œuvre du Programme Fintech de Bali. Je voudrais d'abord commencer par vous remercier d'avoir répondu à notre invitation, et souhaiter à tous la bienvenue et à ceux parmi vous ayant fait le déplacement de l'étranger un agréable séjour au Maroc.

Je saisis cette occasion pour remercier le Fonds Monétaire International et notamment toute l'équipe du département des Marchés Monétaires et de Capitaux qui a œuvré avec nous des mois durant à la préparation de cette conférence. Mes vifs remerciements vont en particulier à Monsieur Adrian Tobias, directeur du département, et à son adjoint Monsieur Ghiath Shabsigh avec qui nous avons travaillé de manière étroite.

Je suis également ravi de constater le niveau élevé de participation aussi bien des banques centrales que des institutions régionales et internationales, et je n'ai aucun doute que plusieurs des collègues ici présents ont dû ajuster leurs agendas pour prendre part à cette conférence. Je pense que cela témoigne de l'importance qu'ils accordent à la thématique dont nous allons débattre.

Au départ, il y a de cela deux ans, l'idée de cette rencontre est venue d'une quête de notre part d'expertise et d'expériences en matière d'approches et de politiques face à la révolution digitale. Nous avons échangé à cet effet avec le FMI, qui, lui-même, venait à l'époque, d'entamer la réflexion sur la question.

Cette dernière débouchera, en collaboration avec la Banque Mondiale, sur le Programme Fintech de Bali, qui a été présenté lors des dernières assemblées annuelles organisées en octobre en Indonésie.

Ce fut pour moi l'occasion d'approcher l'équipe du département de Monsieur Tobias, et après discussions, nous nous sommes accordés sur l'organisation d'une rencontre régionale qui s'inscrirait dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de ce programme que le Fonds a d'ailleurs initié à Vienne en début de cette année. Ce programme offre aujourd'hui une référence qui permet d'aborder la problématique de manière structurée et normalisée.

Je ne vais pas aller dans les détails de ce programme, je pense que Monsieur Tobias est mieux placé que moi, d'autant plus que nous aurons à en discuter amplement dans les différentes sessions de cette conférence. Je voudrais en ce qui me concerne revenir sur la révolution technologique avec un focus particulier sur ses implications pour le secteur financier. J'aborderai ensuite les défis qu'elle pose pour les autorités publiques de manière générale et pour les banques centrales en particulier.

### **Mesdames et Messieurs,**

Au lendemain de la crise de 2008, alors que les autorités publiques et les institutions internationales dont le FMI étaient préoccupées par les séquelles qu'elle a engendrées, une évolution d'un autre genre avait déjà commencé à transformer progressivement le paysage économique, financier et social. L'utilisation en masse des smartphones et des réseaux sociaux, l'émergence de la finance digitale et des Big data, ainsi que le développement des plateformes en ligne et l'ubérisation des services sont quelques-unes des manifestations de cette nouvelle révolution industrielle.

Celle-ci évolue à un rythme effréné et s'impose comme une nouvelle donne incontournable. Elle affecte notre manière de produire, d'échanger, de consommer et d'interagir, et touche tous les secteurs, y compris bien évidemment celui de la finance.

Malgré la multiplicité des études et des évaluations, l'impact de cette révolution n'est pas encore bien cerné. Il se fera vraisemblablement sentir négativement au niveau du marché du travail. D'ailleurs l'une des études les plus importantes dans ce sens, réalisée en 2013 par deux chercheurs d'Oxford sur le cas des Etats-Unis, montre que 47% des emplois sont à risque de disparition. Dans les pays émergents et en développement, cette proportion est beaucoup plus élevée, ces mêmes chercheurs l'ayant estimée en 2016 à 69% en Inde, à 77% en Chine et à 85% en Ethiopie.

Concernant ses effets sur la croissance, ils ne sont pas clairement démontrés, on parle même d'un paradoxe de la productivité, celle-ci connaissant dans quelques pays avancés une certaine décélération depuis le milieu des années 2000 malgré les innovations technologiques.

La mesure même du PIB est impactée, la prise en compte de certaines activités engendrées par la technologie telles que les services fournis à soi-même en recourant aux plateformes en ligne étant un véritable défi pour les instituts de statistiques. De même, les niveaux d'inflation seraient surestimés en raison de l'amélioration de la qualité des biens et services qui ne serait pas intégrée dans leur calcul.

La production et l'utilisation de la donnée est également un champ qui connaît des changements importants induits par cette révolution. Les Big data que génèrent les nouvelles technologies sont au cœur des stratégies des acteurs économiques et sociaux aussi bien publics que privés.

Leur exploitation prend de multiples formes, personnalisation des services, ciblage des messages pour orienter le comportement du consommateur ou de l'opinion publique de manière générale... Le cas de Facebook-Cambridge Analytica lors des dernières élections présidentielles américaines nous offre une illustration édifiante à cet égard.

En revanche, un domaine où l'impact est largement positif est celui des procédures administratives, comme le paiement des taxes. Les gains sont multiples, réduction des coûts et des délais, mais aussi renforcement de la transparence et lutte contre l'évasion fiscale et la corruption.

Pour résumer, je rappellerai l'une des principales conclusions de l'édition 2016 du rapport sur le développement dans le monde de la Banque Mondiale consacré à ce qu'elle a appelé le dividende digital. Les technologies et les innovations numériques ont certes contribué à améliorer la croissance et l'offre de services en réduisant substantiellement les coûts des transactions économiques et financières, mais l'impact agrégé reste encore limité et inégalement distribué.

### **Mesdames et Messieurs,**

Je pense que nous tous convenons que l'un des domaines où les innovations technologiques connaissent un essor rapide est le secteur financier, un terme y étant même dédié, la *Fintech*. Cette dernière est en train de révolutionner le paysage financier, élargissant les produits et les services, les rendant de meilleure qualité, plus accessibles et moins coûteux. Elle transforme la relation client, les moyens de paiement ainsi que les modes de financement et de transferts. Sur ce dernier point en particulier, les gains potentiels sont énormes pour les pays en développement qui reçoivent des flux importants de leurs ressortissants à l'étranger.

En 2018, ces transferts auraient atteint, selon la Banque mondiale, 689 milliards de dollars dont plus des trois quarts à destination des pays en développement.

Les modèles d'affaires traditionnels des banques sont aujourd'hui interpellés par le développement de nouveaux modes de financement, mettant davantage de pression sur leur rentabilité et les poussant dans certains cas à une plus grande prise de risque, ce qui ne serait pas à terme sans conséquence sur la stabilité financière.

Dans les pays émergents et en développement, avec la pénétration d'internet et des télécommunications mobiles, la Fintech offre d'immenses opportunités pour renforcer l'inclusion financière et le développement économique et social. Selon une déclaration en novembre dernier du secrétaire général des Nations Unies, en six ans, 1,2 milliard de personnes ont eu accès aux services financiers grâce à la technologie.

L'institut Mckinsey estime, dans un rapport de 2016, le potentiel de la Fintech dans les économies émergentes à l'horizon 2025 à 6% de PIB additionnel, ou 3,7 trillions de dollars, et à 95 millions de nouveaux emplois. Selon le même rapport, deux milliards d'individus et 200 millions de micro, petites et moyennes entreprises dans les pays émergents n'ont pas accès au crédit et ceux qui l'ont, font face à des coûts encore élevés.

Là aussi, les évaluations varient d'une étude à l'autre avec comme dénominateur commun le même constat, un potentiel énorme à exploiter. Ceci dit, c'est également dans le secteur financier que les risques sont les plus variés et les plus importants, notamment en ce qui concerne le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, la cybersécurité, ainsi que la protection du consommateur et des données à caractère personnel, autant de risques

devenus des préoccupations majeures non seulement au niveau national mais également international.

Pour nous, banques centrales en particulier, les changements apportés par la Fintech nous interpellent à plusieurs égards et notamment au niveau de nos missions fondamentales. Même le monopole de l'émission de la monnaie est aujourd'hui concerné, amenant certaines banques centrales à explorer l'opportunité d'émettre une monnaie digitale, ce qui permettrait notamment la réduction du coût de production et d'utilisation des billets de banque traditionnels et minimiserait les risques d'insécurité qui y sont liés.

Pour citer d'autres exemples, j'évoquerai le champ de supervision financière qui s'élargit progressivement avec l'entrée en activité de nouveaux acteurs et de nouveaux produits financiers, qui n'est, par ailleurs, pas sans conséquences sur la transmission de la politique monétaire.

### **Mesdames et Messieurs,**

La transformation digitale à laquelle nous faisons face aujourd'hui est tirée essentiellement par des opérateurs et des entreprises privés qui continuent d'y investir lourdement et de saisir les opportunités qu'elle offre et le potentiel qu'elle recèle. De par l'ampleur de ses implications économiques, financières et sociales, les autorités publiques se voient interpellées pour mettre en place des cadres juridiques adéquats et assurer un environnement propice aux innovations technologiques et au développement de la Fintech.

L'une des priorités dans ce sens est d'investir dans l'éducation et la formation du capital humain en tenant compte des mutations qui s'opèrent au niveau des marchés du travail sous l'effet des innovations technologiques. Le défi est énorme, il y a aujourd'hui un fort besoin en main-d'œuvre qualifiée dans le domaine du digital.

Les pays émergents et en développement en particulier, doivent non seulement répondre à leurs besoins mais pour nombreux d'entre eux, faire face également au phénomène de « fuite des cerveaux » qui semble connaître une recrudescence ces dernières années. Face à une telle donnée, le renforcement de la coopération régionale et internationale, en vue de la mutualisation des efforts et l'échange d'expériences, permettrait notamment d'éviter que cette révolution n'accentue la fracture numérique entre ces pays et ceux avancés.

Enfin, le bénéfice réel de ces politiques et des efforts qu'elles requièrent reste tributaire de la réceptivité des populations, des opérateurs économiques et financiers et des responsables politiques à l'adoption des technologies digitales, parce qu'en définitive, c'est un véritable changement de culture qui devrait être opéré.

Il est vrai qu'au cours des dernières années, les initiatives se multiplient, témoignant d'une prise de conscience grandissante des enjeux de cette révolution. Plusieurs pays ont développé des stratégies transversales ou sectorielles pour promouvoir le développement des technologies numériques et leur utilisation.

Pour citer quelques exemples, je commencerai par le cas de mon pays qui a élaboré une stratégie pour le développement du digital et a créé à cet effet une agence dédiée. J'évoquerai aussi l'exemple de la Commission européenne qui a mis en place en mai dernier un groupe d'experts de haut niveau pour étudier l'impact du digital sur le marché du travail. De même, les pays du G20 ont convenu en 2017 d'élaborer une feuille de route pour la digitalisation baptisée « Politiques pour un futur digital ».



Enfin, au niveau des Nations Unies, une Task force a été instituée en novembre dernier pour formuler des stratégies qui permettraient de canaliser les technologies financières au service de l'agenda de développement durable. Rappelons à cet égard que pour atteindre les objectifs de cet agenda, le FMI estime, dans une étude publiée en janvier dernier, le besoin en dépenses supplémentaires pour les pays en développement à faible revenu à environ 520 milliards de dollars par an d'ici 2030.

Plusieurs institutions ici présentes ont également pris des initiatives d'envergure dans ce domaine et je suis persuadé que les échanges que nous aurons dans les différents panels seront très instructifs à cet égard.

Pour les banques centrales, les enjeux sont énormes du fait qu'elles sont des acteurs centraux du secteur financier qui constitue une des arènes principales des innovations technologiques.

Nous devrions d'abord saisir l'opportunité qu'offre la Fintech pour réduire, en collaboration avec les parties prenantes, les déficits et les écarts en matière d'inclusion financière, notamment au profit des jeunes, des populations rurales et surtout des femmes. Ceci est d'autant plus important que les inégalités hommes/femmes sont particulièrement élevées dans nos régions. L'édition 2019 du rapport de la Banque Mondiale sur « Les Femmes, l'Entreprise et le Droit » montre qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la femme ne se voit accorder que la moitié des droits reconnus à son homologue masculin. Ici au Maroc, nous venons de finaliser d'ailleurs notre stratégie nationale d'inclusion financière, elle sera abordée au niveau du panel dédié à la thématique.

Pour ce qui est de la réglementation, nous sommes appelés à laisser suffisamment d'espace à la créativité et au développement de la Fintech, mais en même temps, préserver et renforcer la résilience de nos systèmes financiers

et protéger le consommateur et l'entreprise, en particulier celles de petite taille. C'est un équilibre difficile qui suppose une identification des risques et leur classification et une anticipation des effets potentiels des innovations et des nouvelles activités financières.

Parfois, les Banques centrales sont appelées à concevoir des solutions provisoires en l'absence d'attribution statutaire, comme c'est le cas pour les crypto-actifs. Nous avons été interpellés à cet égard ici au Maroc en 2017 et avons dû approcher le problème par l'angle de la protection du consommateur pour attirer son attention sur les risques qui leur sont associés, mais il faudrait bien préciser que nous n'avons pas pris de position définitive sur la question.

Enfin, nous sommes appelés en tant qu'entreprises à nous adapter nous-mêmes à cette transformation numérique. Cela commence d'abord par renforcer nos ressources humaines dans ce domaine et nos infrastructures notamment les systèmes d'information dont la résilience à la cybercriminalité est devenue une préoccupation au quotidien.

A cet égard, nous avons mené à Bank Al-Maghrib dans le cadre de l'élaboration de notre plan stratégique 2019-2023, une réflexion approfondie et venons de définir une feuille de route pour notre propre transformation numérique. Nous visons l'adaptation de nos métiers, la réingénierie de nos processus, mais nous œuvrons également par une approche participative à jouer un rôle dans le développement et l'accompagnement de notre écosystème.

## **Mesdames et Messieurs,**

Pour conclure, je dirai qu'on a peut-être pris du temps à réaliser l'ampleur de la révolution digitale, mais la multiplication des initiatives et des échanges, comme cette rencontre, laisse espérer que le retard sera rattrapé et que cette révolution contribuera de façon effective à un développement durable et inclusif de nos pays.

Dans ce cadre, c'est avec satisfaction que nous enregistrons la volonté qu'ont les organisations internationales dont le FMI, interlocuteur principal des banques centrales, d'étoffer leurs moyens et leurs ressources humaines pour apporter leur appui à leurs pays membres.

En cela, je pense, que si vous y avez convenance, nous pourrions proposer au Fonds d'institutionnaliser au niveau de notre région une telle rencontre à une fréquence que nous jugerions la mieux appropriée. Cela nous permettra de poursuivre les débats et les échanges, évaluer les avancées que nous aurons réalisées et ainsi unir nos efforts et capitaliser sur nos expériences réciproques en vue de mieux faire face ensemble aux défis actuels et futurs que nous impose la révolution digitale.

Je vous remercie.